

Avis adopté

Séance plénière du 27 novembre 2024

Droits sociaux : accès et effectivité

Déclaration du groupe des Non-inscrits

Notre société souffre de façon criante d'un décalage entre l'affirmation de droits dans des textes de toute nature, Constitution, traité, lois, règlements, et la réalité de leur application. Et dans beaucoup de domaines, c'est une constante. On l'a vu, pas plus tard qu'hier, avec le droit des femmes à la sécurité.

Le décalage est particulièrement choquant pour les droits sociaux dont l'effectivité devrait être la première des caractéristiques car ils concernent les plus vulnérables, les plus démunis, les plus pauvres.

Elle questionne notre degré de démocratie, et d'humanité. Cette nécessaire évaluation est d'ailleurs le sens d'une des premières préconisations.

Disposer de droits sociaux pour vivre décemment, dignement et convenablement, et ne pas pouvoir, de facto, y accéder, revient, pour toutes ces personnes, à ne pas avoir ces droits. L'avis qu'Isabelle et Catherine soumettent à notre assemblée nous livre une analyse particulièrement fine du non-recours, des causes de cette réalité, et des enjeux.

Au fond, et cela me frappe, c'est d'abord l'humain qui est remis au cœur de toutes les préconisations, comme antidote aux effets trop souvent délétères, pour les plus fragiles, de la politique sociale : mieux connaître les besoins, renforcer l'accueil physique et de proximité, adapter et améliorer l'accompagnement aux situations, faire participer les intéressés à la construction des politiques sociales...

La préconisation 16 a fait débat. Il est question, non de conditions préalables, qui peuvent être légitimes, mais de contreparties qui sont à réaliser postérieurement, et en continu.

L'alerte de l'avis sur la vision étriquée de la logique d'insertion et sur les effets de cette guillotine au-dessus de la tête des intéressés qui président à cette notion de « contrepartie », invite à une réflexion approfondie avant d'en accepter le principe.

Le groupe des NI n'a pas de position unanime pour le vote.